Une VOIX: Ce n'est pas exact.

M. DOUGLAS: Mon honorable ami dit que c'est faux. Mais nous savons que c'est vrai dans l'Ouest, et ce l'est également, sans doute, dans les autres parties du Canada. Bien que des médecins et des dentistes se soient dévoués au point d'être menacés de faillite, nombre de gens ont été privés des soins nécessaires et ont été forcés de rester à la maison pour y être traités, simplement parce qu'ils n'avaient pas d'argent. Je ne dis pas que l'on peut remédier à cette situation du soir au lendemain, mais je suggère au Gouvernement fédéral de prendre des mesures immédiates tendant à une politique bien ordonnée d'hygiène pour tout le Canada. La plus grande richesse du pays est la santé et le bien-être de ses habitants, et telle devrait être la première considération de tout Gouvernement.

Le problème de la jeunesse m'intéresse au plus haut point. Je crois que l'on a bien agi en enlevant la direction des camps de chômeurs au ministre de la Défense nationale pour la confier au département du Travail. Cela m'a quelque peu amusé de voir que ces camps seront prochainement supprimés, "à mesure la reprise du travail le permettra." En d'autres termes, les camps seront abolis au fur et à mesure que le commerce absorbera ces jeunes gens. Il est évident que lorsque cela aura eu lieu, l'on n'aura plus besoin des camps. Mais ce n'est pas du tout là une façon de résoudre le problème. Ce qu'il nous faut, c'est la suppression des camps; c'est de placer ces jeunes gens dans des emplois rémunérateurs et dans une saine atmosphère. La commission d'enquête, dans son rapport, dont les journaux ont publié des extraits, la semaine dernière, déplore les influences subversives qu'elle a constatées dans ces camps. Je ferai remarquer qu'il y a d'autres influences encore plus subversives, entre autres: l'influence démoralisatrice qu'a sur ces jeunes gens le fait de voir les années passer et de se trouver sans préparation technique ou mentale en vue d'un travail utile, à tel point que même si la situation se rétablit effectivement, ils trouveront que leurs places ont été prises par d'autres plus habiles et plus jeunes qu'eux. Tel est le problème.

Hier soir, le ministre de la Justice (M. Lapointe) a étalé avec beaucoup de fierté des articles de réclame électorale. Je ne sais s'il vaut la peine, dans une assemblée comme la nôtre, de passer son temps à se faire des pieds de nez—pour me servir d'une métaphore—d'un bord à l'autre de la Chambre. Mais je voudrais signaler un certain genre de réclame électorale que le peuple du Canada n'a pas oublié. "Lequel des deux: des emplois ou des secours? Votez pour les libéraux." "Votez pour les libéraux et lâchez l'asile des pauvres." "La politique tory ne peut pas mettre un terme au chômage; votez pour les libéraux."

M. BRADETTE: Mentionnez les gros maintenant.

M. DOUGLAS: Je fais remarqquer à mes honorables collègues et en particulier au très courtois député d'en face, qui ne cesse de faire des interruptions pas très perceptibles ni intelligibles, que les citoyens du Canada attendent de la Chambre qu'elle remplisse les promesses faites durant la campagne électorale. C'est le moment d'agir. Nous avons une merveilleuse occasion et une responsabilité encore plus grande. Les citoyens du Canada se tournent de notre côté; ils ont confiance en nous; ils comptent sur nous. Au nom du ciel ne leur faisons pas faux bond.

L'hon. W. D. EULER (ministre du Commerce): Monsieur l'Orateur, me permettrez-vous tout d'abord de vous féliciter de votre élection au poste éminent d'Orateur de la Chambre des communes? Je voudrais aussi me joindre aux honorables députés qui ont offert des félicitations aux honorables membres qui ont proposé et appuyé avec tant d'habileté l'adresse en réponse au discours du trône.

Je n'ai pas l'intention de discuter les diverses questions dont traite le discours du trône, mais il me semble opportun, voire nécessaire, de relever et de commenter le discours qu'a prononcé le très honorable chef de l'opposition sur la question du blé. Je voudrais signaler aussi brièvement que possible quelques-unes des inexactitudes de ce discours, quelques-unes des conclusions que je trouve inadmissibles, et quelques-unes même des insinuations, injustes à mon avis, que l'on y trouve à l'égard d'un ou de certains personnages qui n'ont pas l'occasion de se défendre ici. Je désirerais en outre faire quelques remarques au sujet de l'attaque si surprenante, pour ne pas dire méchante, qui a été faite contre le président actuel de la commission du blé. J'aimerais à discuter ensuite la méthode d'après laquelle les membres de la précédente commission du blé ont été relevés de leurs fonctions, pour aborder enfin le point le plus important peut-être, et discuter l'attitude du présent Gouvernement sur la question du blé, afin que la Chambre des communes et la population du pays ne puissent être induites en erreur. La vente de l'excédent de blé de l'ouest du Canada n'est plus un problème de l'Ouest exclusivement. Je n'ai aucun reproche à adresser au cultivateur de l'Ouest; au contraire il a tout ma sympathie; mais je dis que le citoyen de l'est du Canada s'inté-